

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres :
En exercice 27
Présents 24
Votants 26
Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20250313-DCM_2025_03_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2025

L'an deux mille vingt cinq

Le : 13 mars

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian SOULIER, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 mars 2025

PRESENTS Christian SOULIER, Gérard DI FRUSCIA, Annie OSTARD, Pierre MARCOUX, Maryse RODRIGUEZ, Sébastien OLIVIER, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Yves LE GRIEL, Alain MAISSE, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie FERNANDEZ, Nathalie CHARLES, Cyrille GENEVRIER, Charlélie ARNAUD, Marine TOINON, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Christophe CAVE, Sébastien DE ARAUJO, Marjorie COMBE..

ABSENTS : Françoise BUSALLI, Cyril RONZE, Angelo MANIERI.

POUVOIRS : Françoise BUSALLI à Guylaine FAYOLLE, Angelo MANIERI à Véronique GENEVRIER.

SECRETAIRE : Véronique GENEVRIER.

Délibération n°2025 03 01

OBJET : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27 JANVIER 2025.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner un secrétaire de séance.

Monsieur le Maire invite également l'assemblée à approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- désigne, à l'unanimité, Véronique GENEVRIER, secrétaire de séance,
- approuve, à la majorité (19 voix pour et 7 abstentions), le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2025.

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 20 mars 2025
Christian SOULIER, Maire



Le Secrétaire de séance,
Véronique GENEVRIER



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 24.03.2025
Publié ou Notifié
le : 24.03.2025